

Call for Expression of Interest

ACCELERATION DE L'ELIMINATION DE LA DEFECATION A L'AIR LIBRE ET PERENNISATION DES ACQUIS DANS LES REGIONS DE LA KARA, DES PLATEAUX ET DES SAVANES (OCTOBRE 2024 A AVRIL 2025)

CEF/TGO/2024/002

1 *Timeline*

Posted	Sep 11, 2024
Clarification Request Deadline	Sep 17, 2024
Application Deadline	Sep 24, 2024
Notification of Results	Oct 1, 2024
Start Date	Oct 15, 2024
End Date	Apr 15, 2025

2 *Locations*

- A Togo
 - a Savanes
 - b Kara
 - c Plateaux

3 *Sector(s) and area(s) of specialization*

- A WASH and Environment
 - a Basic sanitation
 - b Hygiene
 - c WASH in emergencies

4 *Issuing Agency*

UNICEF

5 *Project Background*

Le Togo est engagé depuis 2009 dans la mise en œuvre d'un programme national d'élimination de la défécation à l'air libre (Togo Sans la Défécation à l'air Libre / Togo-SANDAL) qui a connu une phase d'extension à partir d'octobre 2014 avec la mise en œuvre du programme Fonds Mondial pour l'Assainissement dans 19 préfectures des régions des Savanes, de la Kara et des Plateaux. À la suite de cette mise à l'échelle de l'approche Assainissement total piloté par la communauté (ATPC), le taux de défécation à l'air libre a régressé de 46,51% en 2015 à 39,47% en 2022 (JMP),



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



UNDP



UNFPA



UNHCR

unicef
for every child



WFP
World Food
Programme



WHO
World Health
Organization

2023) dont 67,58% en 2015 à 61,48% en 2022 en milieu rural et 15, 04% en 2015 à 11,38% en 2022 en milieu urbain avec une accélération non sensible au regard de la croissance démographique et le retour de 25% en moyenne des communautés FDAL. Dans le souci d'accélérer de façon durable l'élimination de la DAL à l'échelle communale, un projet d'accélération de l'élimination de la défécation à l'air libre et de pérennisation des acquis est initié dans les régions des Savane dont dans les Communes Cinkassé-1, Cinkassé-2, Kpendjal-Ouest-1, Oti-1, Oti-2, Oti-Sud- 1, Tandjoare-1 et Tône-4 ; de la Kara dont dans les communes Assoli 1, Binah 1, Binah 2, Dankpen 1, Bassar 1, Bassar 2 et Doufelgou 1 et dans les Plateaux dans les communes Akébou 1, Akébou 2 et Amou 2. En alignement aux priorités du programme de coopération TogoUNICEF 2024-2026 en lien au produit 4 de la composante survie de l'enfant, ce projet s'aligne également à l'Objectif de Développement Durable 6 notamment la cible 2 ainsi qu'à l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 du Gouvernement. L'enjeu actuel est d'amener annuellement, au moins 250 000 nouvelles personnes des 350 845 personnes des 371 communautés pratiquant la défécation à l'air libre (DAL) à vivre dans des communautés FDAL tout en maintenant ce statut dans les 966 anciennes communautés FDAL d'une population de 685 015 personnes de ces différentes communes. Il sera également question de poursuivre la promotion de la santé et de l'hygiène menstruelle et de renforcer le diagnostic précoce communautaire et la référence des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ainsi que l'amélioration des conditions d'hygiène au sein des ménages notamment, ceux des couples mères-enfants pris en charges dans les centres nutritionnels. Pour parvenir à cet objectif, il est important de mettre en œuvre une stratégie permettant de poursuivre la mobilisation des différents acteurs (communautés, groupements de femmes, de jeunes, les leaders naturels, Associations villageoises d'épargne et de crédits, ONG, médias de proximité, Cellules de coordination préfectorale et régionale, points focaux ATPC à tous les niveaux, communes, les comités communaux d'assainissement, les institutions de microfinances, Ministères, parlementaires, secteurs privés, partenaires techniques et financier etc.). Dans un contexte de rareté de ressources financières, la poursuite des interventions sur le terrain devra prendre en compte les initiatives innovantes avec l'implication des différents acteurs clés, afin de renforcer la synergie, tout en priorisant l'intégration des actions dans les programmes en cours. Au niveau infranational, les ONG, en tant qu'agences de mise en œuvre mettront l'accent sur le suivi percutant pour une élimination durable de la pratique de la défécation à l'air libre dans l'ensemble des communautés cibles. Un accent sera mis sur le partenariat entre les comités d'assainissement communaux et les institutions de microfinance pour un accès des ménages notamment, à faible revenu au crédit à un taux d'intérêt réduit pour la construction des latrines durables à faible coût. Dans ce cadre, les ONG sélectionnées seront également impliquées dans le suivi de ce processus d'octroi de crédit aux ménages. Un suivi régulier sera observé à tous les niveaux avec l'implication de l'ensemble des acteurs pour le renforcement de la prise en compte des thématiques émergentes surtout, la gestion sécurisée des excreta, la promotion de l'hygiène en milieu scolaire et de l'hygiène menstruelle, la sécurité sanitaire de l'eau à travers le traitement de l'eau à domicile au sein des ménages, etc.

6 Expected Results

Résultat 1 : Communautés FDAL pérennes Les communautés/la population dans les zones administratives ciblées ont mis fin de façon durable à la défécation à l'air libre, utilisent des installations d'assainissement améliorées et ont accès à des installations de lavage des mains. Ce résultat sera atteint suit à l'enregistrement d'une bonne performance en lien aux indicateurs de résultats au niveau infranational (IRI) ci-dessous). - IRI1.1 : Population des communautés certifiées - IRI 1.2 : Population des communautés ayant maintenu leur statut FDAL - IRI 1.3 : Nbre de communes certifiées FDAL - IRI 1.4 : Nbre de ménages ayant reçu de crédits latrines - IRI 1.5 : Nombre d'élèves (filles et garçons) touchés par des interventions de changement de comportement en matière d'assainissement et d'hygiène - IRI 1.6 : Nbre de ménages disposant des latrines améliorées - IRI 1.7 : Nbre de formations sanitaires dans les communautés ciblées touchées par les interventions de changement de comportement en matière d'assainissement et d'hygiène - IRI 1.8 : Nbre de cas d'enfants diagnostiqués malnutris aigües sévères dépistés dans les communautés référencées vers les ASC/structures de prise en charge - IRI 1.9 : Nbre total de personnes (femmes et hommes) touchés par les séances de déclenchements/communications sur la SHM - IRI 1.10 : Nbre de ménages pratiquant le traitement de l'eau de boisson à domicile - IRI 1.11 : Nombre de personnes déplacées liées au débordement de la crise du sahel enregistrées notamment dans Savanes et Kara - IRI 1.12 : Nombre de personnes déplacées liées au débordement de la crise du sahel enregistrées ayant accès aux services d'eau d'hygiène et d'assainissement notamment dans Savanes et Kara

7 Indicative Budget

-

8 Other Information

Le projet consiste à poursuivre le suivi percutant dans les villages n'ayant pas encore atteint le statut de fin de défécation à l'air libre et celles nouvellement déclenchées ainsi que le suivi post FDAL dans les communautés ayant atteint. Il s'agira de façon spécifique : - Accompagner les populations pour l'élimination et le maintien de l'état FDAL dans les communautés (y compris dans les écoles, formations sanitaires et autres lieux publiques des localités concernées) ; Appuyer le suivi avec les institutions de microfinance et les Comités d'Assainissement Communaux (CAC) dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative crédit latrine notamment, la mobilisation communautaire pour une meilleure consommation et le remboursement des crédits ainsi que la réalisation et l'utilisation effective des latrines ; - Accompagner les populations pour la gestion sécurisée des excréta ; - S'assurer de la sécurité sanitaire de l'eau dans les communautés (traitement de l'eau à domicile, etc.) ; - Accompagner les populations notamment, les jeunes et adolescent(e)s pour la santé et l'hygiène menstruelle dans les communautés, écoles et formations sanitaires des zones cibles ; - Appuyer à travers les leaders naturels le diagnostic précoce et la référence des cas d'enfants malnutris aigüe sévère ainsi que l'accompagnement des couples mères enfants sortis des centres de récupération nutritionnelle (CREN) dans l'observations continue des bonnes pratiques d'hygiène. Les capacités des ONG seront renforcées sur la nutrition à cet effet.

9 Selection Criteria

Name	Description	Weight
Clarity of activities and expected results	Cadre de résultats, chronogramme et budget bien structurés et cohérent avec les résultats attendus (résultats attendus, indicateurs de performance, activités, période de mise en œuvre et budget) :	15
Experience working with UN	performance en termes de résultats obtenus par l'ONG sur le terrain ainsi que les constats relevés lors des visites programmatiques et vérifications ponctuelles,	10
Realistic timelines and plans	Chronogramme réaliste	5
Relevance of proposal to achieving expected results	Approche/méthodologie cohérente et en phase avec le budget et la stratégie du programme au niveau national ; Justification du programme (description du problème, le contexte et la raison d'être du programme de façon innovante en faisant le lien avec les actions déjà menées sur le terrain)	10
Sector expertise and experience	Expertise et expérience justifiées d'au moins 5 ans dans le secteur d'intervention en termes de développement et de mise en œuvre des approches et stratégies innovantes pour l'élimination durable de la défécation à l'air libre avec, la prise en compte d'autres thématiques (santé et l'hygiène menstruelle, changements climatiques, ...) ainsi que de soutien à la gouvernance participative ; la qualité et la performance des projets similaires déjà menés dans le domaine avec obligation de fournir au moins 5 évidences	25
Sustainability of intervention	Description des mesures pratiques pour prendre en considération le genre, l'équité et la durabilité	5
Cost effectiveness	La note financière à attribuer aux ONG est de 30 % de la note totale. Pour les ONG ayant compété pour le même lot, le maximum de points, soit 30 points est attribué à l'ONG techniquement qualifiée et ayant la proposition financière la moins élevée. L'attribution des notes, aux autres propositions financières sur ce lot se fera suivant la formule (cf.TdR détaillés ci-joints).	30

10 Attachments

Description	URL
TdR détaillés de l'appel à manifestation d'intérêt	Download the document here
Canevas de concept note	Download the document here

11 Concept Note Template

Download the document here

**12 For more information on this partnership opportunity, and to apply, please visit
UN Partner Portal**